



Commune de **DABO**



Photographie : [Pierre WEBER](#)

SOMMAIRE



MOT DU MAIRE

1

ETAT CIVIL

NAISSANCES & BAPTEME REPUBLICAIN

2

MARIAGES & ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

4

DECES

5

PROGRAMME

ETAT D'AVANCEMENT DE NOTRE PROGRAMME

TRAVAUX

6

MARPA

9

CADRE DE VIE

10

DEPENSES COURANTES & PERMANENCES DES ELUS

11

ENVIRONNEMENT

12

COMMUNICATION

15

DROITS BOURGEOIS

16

ECONOMIE ET TOURISME

17

VIE DE LA COMMUNE

JEUNESSE

19

SENIORS

26

COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

27

RETROSPECTIVE ANNUELLE

28

CULTURE & PATRIMOINE

33

SAPEURS POMPIERS

35

GENDARMERIE & DON DU SANG

36

FLASH INFO TRI

37

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DABO

Responsable de publication : Eric WEBER

Rédaction et composition : Sophie MOREL

Photographie de la page de garde et du sommaire : Christophe LECAREUX et Pierre WEBER

Illustrations / photographies : parents des nouveaux nés, mariés, associations, écoles, Léo RUFFENACH, Patrice BUCHER, Bernard ESCHENBRENNER, le Républicain Lorrain, élus et personnels municipaux.



MOT DU MAIRE

Chers habitants de la Commune de Dabo,
nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien.

Toute cette année, nous avons dû nous appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions lors de certaines manifestations, quand d'autres ont malheureusement dû être annulées.

La reprise épidémique constatée avec les derniers variants, nous incite à redoubler de prudence pour ne pas retomber dans la paralysie sociale et professionnelle que nous avons connue aux heures de la première vague.

Le budget Communal a subi cette année une forte baisse des dotations de l'Etat et les conséquences économiques de la COVID impactent également les divers programmes de travaux. Malgré ces contraintes, les élus ne ménagent pas leurs efforts pour avancer sur de nombreux sujets structurants pour la Commune.

En feuilletant ce Bulletin Communal, vous y découvrirez la traditionnelle rétrospective des événements et faits marquants de l'année ainsi que les projets d'investissement en cours, mais j'ai également souhaité, en toute transparence, vous apporter quelques éléments chiffrés sur d'incontournables et incompressibles dépenses de fonctionnement de la collectivité.

J'espère que cette lecture marquera votre début d'année de positivité et d'espoir.

Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des agents municipaux, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels, qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure dans cette période inédite. Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

Le Maire,
Eric WEBER.



NAISSANCES



Romy GUILLOUART - 19 janvier



Alice DORR - 1^{er} mars



Diego GRGIC - 3 mars



Ellie CHEVRIER - 5 mars



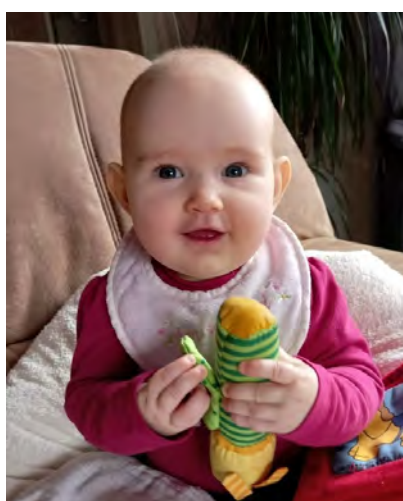
Mylo CAMPUZANO - 16 mars



Alicia ANSTETT - 31 mars



Lyana ALBACH - 12 avril



Lorelei BOUR - 19 avril



Sulyvan POCQUEREAU - 28 mai



Maëlo KIMENAU - 11 juin



Adam KLEIN - 24 juin



Amaury BENTZ - 1^{er} juillet



Freyja BUCHHEIT - 15 juillet



Clotilde BOYER - 15 juillet



Inès CALCOEN SCHREIBER - 30 juillet



Léo SCHOTT - 2 août



Clémence CARDIA - 9 août



Malorie BAAR - 11 septembre



Tylio SCHER - 9 octobre



Lola BARTH - 19 octobre



Mathias SCHOTT - 9 novembre



Neyla DILLENSCHNEIDER - 14 décembre

BAPTEME REPUBLICAIN

C'est un décret du 20 prairial an II, soit le 8 juin 1794, qui a institué le baptême civil.

Aussi appelé « baptême républicain » ou « parrainage civil », cette célébration est destinée à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique à ses valeurs.

Il est accessible à tous, convient particulièrement aux parents athées ou de religion différente, et permet de donner à un enfant un parrain et une marraine qui s'engagent solennellement envers lui.



Inès LITSCHER
le 23 octobre



MARIAGES



Brigitte et Daniel LOUE
5 juin



Aurore et Gaëtan DEJEAN
31 juillet



Isabelle et Pierre-Alain KERSCH
1^{er} août



Léa et Jérémy APSE
14 août



Véronique et Clément VAGOST
14 août



Marjorie et Alexandre BRUNNER
27 août



Josiane et Bernard KRIEG
4 septembre



Marie et Gérard DASSENOY
20 novembre

ANNIVERSAIRES

Noces d'Albâtre

Jacqueline et Roger FREYERMUTH
(06/08/1946)

Noces de Dalissandre

Marie et Rodolphe KRIEG (06/04/1956)
Agnès-Marcelline et Charles BAER (08/06/1956)
Marie-Thérèse et Marc SCHWALLER (11/06/1956)
Alice et Oswald OBERLE (10/08/1956)
Lydia et Marius-René RUFFENACH (03/12/1956)

Noces de Diamant

Rolande et Henri ANTONI (27/01/1961)
Anne-Marie et Léon RUFFENACH (10/03/1961)
Marie-Thérèse et Ernest OLIGER (01/04/1961)
Marie-Louise et Gabriel LAMBOUR (21/04/1961)
Marie-Hélène et Gilbert SCHWALLER (05/05/1961)
Rose et Achille BRUNNER (12/05/1961)
Lucie et Stéphane SCHWARTZ (18/05/1961)
Germaine et Roger LAMBOUR (11/09/1961)
Eliane et Carey WILLIAM (23/12/1961)

Avec nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

FEIDT Eugène (10 Grand Ballerstein) né le 23.01.1932 / décédé le 8 avril 2020
HORNSPERGER née SCHWALLER Yvonne (5 rue de la Forêt Brûlée) née le 17.02.1929 / décédée le 14 décembre 2020
SCHWALLER Marie Rose (7 rue Foch) née le 11.10.1957 / décédée le 4 janvier
BARTH Patrick (6 rue des Ecoles) né le 28.01.1962 / décédé le 19 janvier
BACH née BOUCHE Sylvie (3 Grand Ballerstein) née le 26.02.1971 / décédée le 15 janvier
HUSS née SCHWALLER Marie-Madeleine (29 rue de la Forêt Brûlée) née le 24.10.1939 / décédée le 20 janvier
KIMENAU Jean (21 rue St Léon IX) né le 17.12.1961 / décédé le 25 janvier
WIEDEMER Hermann (8 Rodenbuhl) né le 03.10.1937 / décédé le 30 janvier
WEBER Bernard (26 Grand Ballerstein) né le 24.05.1943 / décédé le 12 février
BARTH Robert (32 rue Charles de Gaulle) né le 06.02.1932 / décédé le 15 février
ANSTETT Léonard (13 rue de la Zorn) né le 20.04.1954 / décédé le 21 février
CARABIN Gilbert (18 rue des Vergers) né le 09.01.1942 / décédé le 26 février
SCHMITT née GERARDIN Liliane (21 rue de la Vallée) née le 22.06.1937 / décédée le 4 mars
LAMBOUR Othon (30 rue des Tranchées) né le 28.02.1938 / décédé le 7 mars
HUSSER Henri (7 rue des Roses) né le 12.06.1939 / décédé le 8 mars
REGAL René Robert (2 chemin de Saverne) né le 19.05.1939 / décédé le 17 mars
BRANDMEYER François (4 rue du Sickert) né le 04.07.1958 / décédé le 22 mars
SCHOTT Ernest (3 rue de la Grotte) né le 05.01.1932 / décédé le 27 mars
PETT Florent (22 rue Charles de Gaulle) né le 06.07.1938 / décédé le 28 mars
ANSTETT Richard (6 rue Sainte Odile) né le 03.09.1944 / décédé le 30 mars
LEHRER née FROELIGER Marcelline (1 rue du Nusskopf) née le 23.09.1928 / décédée le 17 avril
SCHWALLER Arthur (75 rue Belle Vue) né le 23.10.1929 / décédé le 17 avril
RUFFENACH née HOFFMANN Lily (43 rue de la Zorn) née le 29.01.1926 / décédée le 19 avril
LINGENHELD Paul (15 rue de la Fontaine) né le 19.09.1964 / décédé le 30 avril
MEKIFFA née SOUR Octavie (15 rue des Ecoles) née le 06.06.1932 / décédée le 5 mai
SCHOTT née WETTA Véronique (5 Kuhberg) née le 29.08.1967 / décédée le 13 mai
BARTH Léon (41 rue Leclerc) né le 15.04.1930 / décédé le 18 juin
STOCKY Aline (4 rue de la Forêt Brûlée) née le 07.06.1994 / décédée le 22 juin
RUFFENACH Léon (29 rue des Saints) né le 12.01.1935 / décédé le 23 juin
ANSTETT née FUCHS Marie Anne (56 rue des Pins) née le 19.01.1940 / décédée le 29 juin
RUFFENACH Raymond (1 rue de la Fontaine) né le 02.04.1931 / décédé le 1^{er} juillet
HUMBERT Marcel (1 Hopstein) né le 06.09.1919 / décédé le 5 juillet
BECKER née VOGT Brigitte (12 Baerenloch) née le 14.08.1957 / décédée le 28 juillet
BRUNNER née KURTZ Monique (16 rue Leclerc) née le 05.05.1942 / décédée le 2 août
DANOBER Joseph (15 place de l'Eglise) né le 19.10.1934 / décédé le 3 août
CARABIN Gaston (12 rue Leclerc) né le 29.05.1946 / décédé le 5 août
BRUNNER Achille (9 rue Sainte Odile) né le 30.06.1936 / décédé le 21 août
KERN née LAMBOUR Ginette (12A rue de la Fontaine) née le 26.07.1963 / décédée le 29 août
GIO Edmond (49 rue Charles de Gaulle) né le 03.10.1933 / décédé le 11 septembre
PIERCY née HAECKLER Suzanne (32 rue de la Fontaine) née le 11.02.1932 / décédée le 15 septembre
DORR née RUFFENACH Fabienne (12 rue des Ecoles) née le 08.07.1963 / décédée le 20 septembre
LAMBOUR Bernard (44 rue Belle Vue) né le 26.02.1949 / décédé le 23 septembre
JUNGMANN Eddy (1A rue St Léon IX) né le 15.01.1966 / décédé le 24 septembre
APPREDERISSE née DILLENCHNEIDER Monique (8 rue des Lilas) née le 19.07.1942 / décédée le 11 octobre
OSWALD née ANTONI Monique (35C rue des Saints) née le 02.09.1946 / décédée le 11 octobre
BARTH née KURTZ Aline (41 rue Leclerc) née le 30.03.1932 / décédée le 24 octobre
GALL Gwenaëlle (9 rue des Ecoles) née le 14.04.1978 / décédée le 4 novembre
BRANDMEYER Paul Robert (8 rue de la Fontaine) né le 16.06.1938 / décédé le 21 novembre
JUNGMANN Simon (9 rue des Roses) né le 25.03.1936 / décédé le 28 novembre
CHOPPE Alphonse (29 rue Belle Vue) né le 24.01.1931 / décédé le 29 novembre
POUSSARD Catherine (64 rue des Pins) née le 28.10.1961 / décédée le 6 décembre
OBERLE André (21 rue des Vergers) né le 01.12.1968 / décédé le 10 décembre
KRIMM née CHRISTOPH Joséphine (20 rue des Saints) née le 17.03.1931 / décédée le 10 décembre
WALTER née KOEHL Irma (15A rue St Léon IX) née le 21.02.1932 / décédée le 17 décembre
SCHWALLER née ZIMMERMANN Léonie (1 rue Leclerc) née le 15.07.1932 / décédée le 28 décembre

Avec le nombre important de décès cette année, nous ne citerons pas les personnes décédées originaires de la commune mais résidant à l'extérieur ; nous avons cependant ici une pensée pour eux et leurs familles.



Dans les pages qui suivent, je vous propose de faire un état d’avancement des actions réalisées, qui étaient inscrites au programme électoral. La situation sanitaire, la pénurie de nombreux consommables ou encore l’envolée des prix de certains matériaux nous obligent à nous adapter quotidiennement et ne nous permettent pas d’avancer aussi vite que nous le souhaiterions mais, soyez-en sûr, nous travaillons activement à « construire ensemble pour réussir demain » !

Votre Maire, Eric WEBER.

Notre programme :

- ◆ Poursuivre le projet de renouvellement du réseau d’alimentation en eau potable communal, dans la continuité des diagnostics et études réalisés lors du précédent mandat.
- ◆ Etablir un plan pluriannuel de réfection des voiries et de rénovation des infrastructures communales (bâtiments, salles, sites d’accueil du public, cimetières ...) en priorisant les projets en fonction de « l’urgence à faire ».

RESEAU D’EAU POTABLE

Le réseau communal d’alimentation en eau potable est ancien ; il nécessite une surveillance de tous les instants pour réduire les pertes en eau traitée et améliorer son rendement. Le dispositif de supervision à distance installé l’an passé a d’ores et déjà fait ses preuves en la matière : lors des signalements de baisse du niveau de l’eau dans un réservoir par exemple, les services techniques interviennent rapidement sur le tronçon concerné pour rechercher la source du dysfonctionnement (fuites, casses...). Cette réactivité a permis de diminuer de manière significative le pompage en eau que la collectivité était amenée à faire sur le réseau du Syndicat des Eaux de Phalsbourg lors de la survenance de tels incidents.

Le réseau communal de distribution est caractérisé par un linéaire de conduites important (plus de 60km) datant des années 1960 ; son renouvellement est un mal nécessaire. Il faudra investir beaucoup pour pérenniser et sécuriser notre alimentation depuis nos sources afin d’éviter de dépendre, dans la mesure du possible et dans un avenir plus ou moins proche, d’autres collectivités pour nos besoins essentiels en eau. Christophe SPENGLER

Les travaux d’entretien courant

La collectivité a poursuivi ses campagnes de détections de fuites sur le réseau et a procédé à leurs réparations pour un montant total de travaux de 24.162 €HT (localisations : rues des Lilas, des Saints, Belle Vue et de la Fontaine, au lieu-dit « Rodenbuhl », conduite de distribution entre les villages de Hellert et La Hoube). Elle a également réalisé pour 34.396 €HT de renouvellement de branchements.

Le programme de renouvellement du réseau

Le projet de renouvellement de la conduite d’alimentation en eau potable des sources Schneematt et Habermatt au réservoir du col de la Schleif est maintenant entré dans sa phase opérationnelle :

- Le dossier de demande d’aide financière déposé auprès de l’Agence de l’Eau Rhin-Meuse a été retenu pour un financement à hauteur de 60% des travaux (dont le coût prévisionnel de réalisation est estimé à 1.372.110 €HT) et 70% des études préalables (coût = 43.155 €HT).
- Le dossier d’appel d’offre pour les entreprises a été mis en ligne sur une plateforme de dématérialisation le 19 octobre pour un retour de candidatures le 26 novembre dernier.
- Les candidatures sont actuellement en cours d’analyse par les bureaux d’études (BEPG et SUEZ) qui accompagnent la collectivité dans ce projet « hors norme ».

REFECTION DES VOIRIES

La Commission « voirie-aménagement de l'espace » a effectué un passage dans toutes les rues afin de réaliser un état des lieux du domaine routier communal pour prioriser son programme d'action sur l'année en fonction de la ligne budgétaire impartie à ce poste de dépenses sur le Budget Primitif 2021.

Le dispositif « Blow Patcher » pour la réfection des enrobés

Après avoir réfléchi longuement à différentes façons de remettre en état les voiries communales, il est apparu que ce nouveau procédé avait l'avantage de rénover les routes plus durablement que la technique de comblement des trous par la mise en œuvre d'enrobé à froid comme réalisée par le passé. D'après les retours d'expérience d'autres collectivités, cette technique a la particularité de mieux résister aux périodes hivernales et prolonge la durée de vie des voiries dans l'attente d'une réfection complète.

Une intervention de 3 jours a encore pu être réalisée en novembre dernier et le prestataire de service est d'ores et déjà réservé pour poursuivre son travail au sortir de l'hiver. Coût de l'intervention = 14.364 € TTC.

Les rues Calvaire, Lilas et Grotte : une priorité communale

Il s'agit ici d'une réfection complète de la voirie (réseaux, fondation & enrobés) ; en conséquence, il était nécessaire de se rapprocher de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg pour réaliser un état des lieux du réseau d'assainissement sous la chaussée.

L'attente du nécessaire « passage caméra » pour vérifier l'état des canalisations a été longue. Le diagnostic aujourd'hui à disposition, un appel d'offre a été notifié au cabinet de géomètre LAMBERT pour effectuer les levés topographiques, réaliser les plans, estimer les dépenses et faire le devis quantitatif estimatif (DQE) nécessaire à la consultation des entreprises dès le printemps prochain.

La problématique spécifique des routes forestières

Une discussion a été initiée avec l'ONF pour étudier la possibilité d'une intervention communale sur des emprises foncières qui ne lui appartiennent pas (routes forestières du Rodenbuhl, du Zimmerfeld, de la Vallée...).

Une réunion réunissant les habitants du Rodenbuhl s'est également tenue en mairie pour rechercher une solution qui convienne au plus grand nombre.



Mise en œuvre de la technique « blow patcher »

RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Le remplacement de la chaudière du bâtiment de La Poste

Après avoir vainement tenté de chauffer l'ensemble du bâtiment avec une pompe à chaleur (ce qui s'est avéré inefficace malgré l'étude thermique réalisée par la société Hitachi ; et ce, en raison de trop fortes déperditions de chaleur dans cette construction atypique), la société ISOCHAUF a proposé la reprise de l'équipement et son remplacement par une chaufferie à pellets.

Dans le même temps, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès des programmes DSIL (de l'Etat) et CLIMAXION (de la Région Grand Est) et a obtenu respectivement 15.539 € et 8.293,20 € de la dépense totale s'élevant à 31.078 €. Une bonne opération pour le budget communal.

Pour 2022

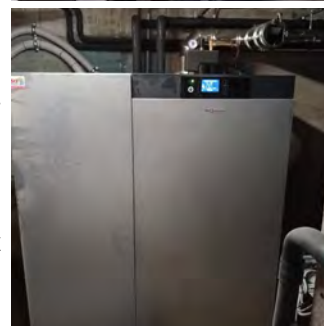
La municipalité souhaite poursuivre la transition énergétique des bâtiments communaux en installant une pompe à chaleur à la mairie et en procédant au remplacement de la chaufferie de l'Espace Léon IX, de l'isolant extérieur et du bardage bois.

Pour l'Espace Léon IX, et afin de ne pas tomber dans le même travers que pour le bâtiment de La Poste, un bureau d'étude a été mandaté (RUBLE-NICLI de MONSWILLER) pour analyser le projet, estimer les coûts de réalisation et déterminer l'option technique la plus pertinente pour la transformation de la chaufferie.

Des demandes de subventions seront également déposées auprès des partenaires institutionnels pour espérer des participations financières du même ordre que celles obtenues en 2021. L'étude thermique est actuellement en cours de réalisation.

Photographies de la chaufferie du bâtiment de La Poste (de haut en bas) :

Tableau répartiteur entre les différents circuits, chaudière et silo de stockage des pellets



RENOVATION DES INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

La Commission « bâtiments communaux » a fait un tour d'horizon de l'ensemble des équipements communaux : ERP, logements, locaux mis à disposition des associations... Le constat est sans appel : un parc immobilier vraiment très important pour une commune de notre taille, une disparité entre des bâtiments neufs ou en relativement bon état et des bâtiments vieillissants (voire même « menaçant ruine »), et des locaux partiellement ou totalement inexploités auxquels il conviendra de réfléchir à une nouvelle affectation ou une sortie de l'inventaire communal (démolition, vente...).

REALISATIONS

Rénovation des salles Chatrian et Klein à l'Espace Léon IX

Dans la continuité de la rénovation de la salle Helwige (réalisée l'an passé), les services techniques de la collectivité ont changé les carrelages de ces deux petites salles et remis en peinture murs et dalles de plafond.

Poursuite des travaux d'embellissement et de réaménagement de la mairie

Au 1^{er} étage, il a été procédé au rafraîchissement des peintures, à l'installation d'un espace de visio-conférence/multimédia et à la création d'un nouvel espace de stockage pour les archives communales.

Réparation des panneaux photovoltaïques de la toiture de la Salle Hilaire

Travaux réalisés par l'entreprise LAPLACE suite au sinistre lié à la tempête de 2020.

Réfection des terrains de tennis

Travaux réalisés pour un montant de 7.152 €TTC.

Entretien du terrain de football et réalisation de l'éclairage

Travaux notifiés pour un montant de 37.836 €TTC (réalisation de l'éclairage en 2022).

Cimetière de Schaeferhof

Installation de colonnes au columbarium pour un montant de 5.204 €TTC.

Démolition du N°7 rue du Château

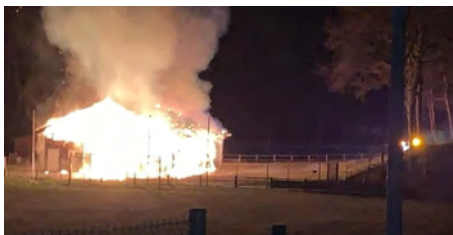
Ce bâtiment fait partie de l'ilot Comtes de Linange et sa toiture s'est aujourd'hui totalement affaissée. Un marché de travaux a été notifié à l'entreprise LINGENHELD pour un montant de 41.880 €TTC. La déconstruction débutera courant janvier 2022.



IMPREVUS / IMPONDERABLES

Incendie du chalet de la Stampf

Nb: Faisant suite à l'appel d'offre lancé par la commune, l'Atelier Kubic Architecture, de Sarrebourg, a été engagé courant décembre pour assurer la mission de reconstruction de l'ouvrage.



Inondation à la bibliothèque

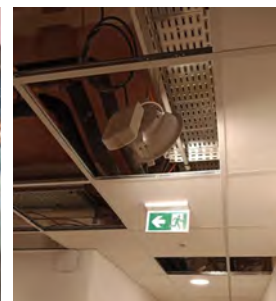
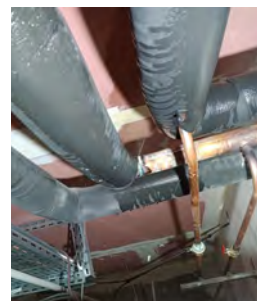
Dégât des eaux consécutif à la rupture d'une conduite d'eau (le 16/04/2021).



MARPA

Même les bâtiments neufs n'échappent pas aux sinistres :

- Dégât des eaux dans les locaux techniques (dû à une soudure défectueuse sur le réseau de chauffage)
- Dégâts sur le bâtiment et les aménagements extérieurs consécutifs à la tempête d'octobre



MARPA

Initié lors de la précédente mandature, ce projet a suivi son cours jusqu'à la finalisation des travaux de construction du bâtiment (sous maîtrise d'ouvrage de l'agence MOSELIS et réalisé par l'entreprise FAYAT) et d'aménagement des abords et du parking (sous maîtrise d'ouvrage communale avec les entreprises LINGENHELD et SEQUOIA). La recherche d'un partenaire pour en assurer la gestion (afin de ne pas grever le budget municipal en l'exploitant en régie directe) a été l'objectif prioritaire de notre municipalité.

La MARPA est un projet éminemment important de notre 1^{ère} partie de mandat car, si sa construction impacte fortement notre budget d'investissement, son exploitation pourrait elle-aussi avoir des conséquences non négligeables sur le budget de fonctionnement annuel de notre collectivité. En effet, ce type de « petite unité de vie » de - seulement - 23 logements ont des charges fixes d'exploitation importantes qui nécessitent un fort taux de remplissage pour en assurer l'équilibre financier.

La Commune n'étant pas compétente dans le domaine médico-social, il nous a paru évident que, pour mettre toutes les chances de notre côté, il fallait trouver une structure spécialisée pour gérer cet établissement.

Cela n'était donc pas gagné d'avance, mais après plus d'un an d'échanges téléphoniques, de réunions, de visioconférences, de moments de doutes, d'efforts consentis par la Municipalité, la MSA et MOSELIS, nous sommes à présent tout proche d'un accord pour une gestion externalisée. Croisons les doigts...

Nous vous partagerons, dans les prochaines semaines, le catalogue des prestations accompagnant l'ouverture des logements à la location.

Eric WEBER



Visite virtuelle d'un logement :



Pièce à vivre



Espace extérieur privatif

Chambre et salle de bain

RECAPITULATIF DES TRAVAUX REALISES PAR LA COLLECTIVITE :

Aménagement de la plateforme de la MARPA (2020)		
	€ HT	€ TTC
Terrassement, Structure et Réseaux		
Lingenheld Travaux Publics	459 776,40	551 731,68
Cabinet Lambert (MO)	24 200,00	29 040,00
Total	483 976,40	580 771,68

Subvention du Département à déduire = 150 000,00

Réalisation de la voirie définitive et aménagement des extérieurs (2021)		
	€ HT	€ TTC
Lot 1 (VRD, assainissement)	265 219,00	318 262,80
Lot 2 (Espaces Verts)	115 030,00	138 036,00
Total	380 249,00	456 298,80

Subvention de l'Etat (DETR) à déduire = 90 764,00

Divers + raccordements réseaux		
	€ HT	€ TTC
Hotte de cuisine, électricité et téléphonie		
Total	nc	30 693,04



Installation de la réserve incendie de 120m³ (le 29/03/2021).

Notre programme :

- ◆ Agrandir la Maison d'Assistants Maternelles
- ◆ Sécurisation

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les travaux pour agrandir la MAM ont consisté en la transformation de la salle de classe du 1^{er} étage de l'ancienne école de Schaeferhof en une salle d'activité et un dortoir. Pour ce faire, une cloison a été posée, une fenêtre a été réouverte et quelques petits travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés. Le couloir qui fait la liaison entre la MAM et ce nouvel espace a également été restructuré afin d'améliorer la sécurité des enfants (pour éviter au maximum les risques de chute dans les escaliers). Bien évidemment, il a également fallu rafraîchir les locaux avec un bon coup de peinture.

Les nouveaux locaux sont opérationnels depuis le début de l'année et font la joie des utilisateurs (cf article et photographies de la MAM dans la rubrique « jeunesse » du présent bulletin communal). Ces travaux ont été réalisés entre les fêtes de fin d'année dernière par l'auto-entreprise de M. Patrick WILHELM et les agents communaux.

SECURISATION

La qualité de la vie à la campagne est agréable. Malheureusement, elle est bien trop souvent dégradée par des chauffards qui ne respectent pas les limitations de vitesse. Pour la sécurité de tous, la collectivité peut intervenir (cf ci-dessous les actions réalisées et celles qui seront déployées dans les prochains mois) mais elle pourrait s'exonérer de dépenses onéreuses si chacun d'entre nous roulait prudemment, dans le respect des règles et adaptait sa conduite à la configuration particulière de nos rues.

Soyons responsables, levons le pied, il en va de la sécurité de chacun.

Nicolas GASSER

Création d'une aire de retournement au groupe scolaire Simone VEIL

Le transport scolaire Dabo-Schaeferhof n'était guère satisfaisant :

- Les grands cars ne pouvaient effectuer les rotations journalières en raison de l'impossibilité de faire demi-tour, ou que ce soit, le long du trajet.
- L'emploi de 2 mini-bus étaient requis pour embarquer tous les enfants et les chauffeurs devaient manœuvrer au niveau du lieu-dit « Petit Ballerstein » sur une toute petite aire de retournement occasionnant des trajets plus longs que nécessaires et des coûts de fonctionnement plus importants.

Il était donc urgent de trouver une solution plus sécurisante, plus confortable pour tous et surtout pérenne.

Durant les grandes vacances, l'entreprise LINGENHELD a donc réalisé les travaux après avoir répondu à l'appel d'offre lancé par la MATEC. La société BENTZ est aussi intervenue sur le chantier pour apporter son expertise technique sur l'aménagement et réaliser un essai de rotation avec un autocar.

Parents et enseignants sont plus que satisfaits de cet aménagement. Coût total = 90.679 €HT.

Implantation de 2 nouveaux abris-bus à Hellert

Avec les suppressions d'abris-bus (en face du « Beau Site » et à l'ancienne école), il a fallu repenser les positionnements des nouveaux équipements : plus centraux et à proximité des bâtiments communaux. Les enfants peuvent désormais attendre leurs bus en toute sécurité.

L'entreprise SCHOTT Etienne s'est chargée de la fabrication (3.982 €TTC) et les agents municipaux des dalles de support.

Sécurisation des routes

La Collectivité a déposé un dossier de demande d'aide auprès du Département pour la réalisation de travaux de sécurisation routière (limitation de vitesse au niveau des passages protégés, signalisation des intersections, mise en place de zones 30...) ; dossier pour lequel elle a obtenu une subvention de 5.040 € d'une dépense totale estimée à 16.813 €HT. La commande d'équipement est en cours de finalisation pour une installation prochaine.

Abattage d'arbres en lisière du terrain de football de Dabo

Pour la sécurité des usagers du stade et de la RD45, les résineux scolytés du terrain communal bordant la route ont été abattus par les sociétés Christophe KREMER et David ANTONI.



Notre programme :

- ◆ Inventaire de l'outil de travail et mutualisation des moyens techniques pour une meilleure maîtrise des budgets de fonctionnement
- ◆ Remise en place d'une permanence des élus en mairie le samedi matin pour rencontrer les administrés

DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Parc de véhicules

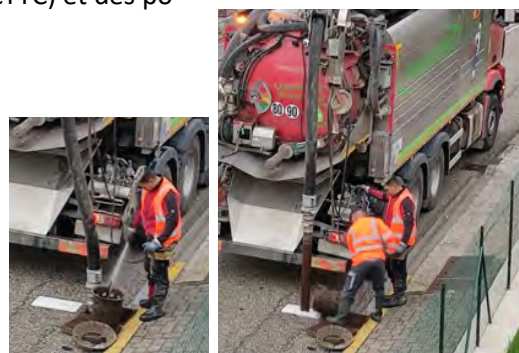
Les véhicules communaux prennent de l'âge ; leur renouvellement et/ou d'importantes réparations sont nécessaires pour permettre un bon fonctionnement des services techniques. Cette année, la tractopelle Caterpillar nous a fait défaut une bonne partie de l'année en raison de pièces défectueuses qui, commandées au second trimestre, ont mis un temps incommensurable à être livrées (nb : arrivées en décembre, le remontage du bloc moteur devrait enfin intervenir courant janvier). Le tracteur a également fait l'objet de réparations. Ce type d'incident est très préjudiciable car certains chantiers souhaités par la collectivité ne peuvent être mis en œuvre conformément aux attentes (remise en état de chemins ruraux par exemple). Montant total de réparation et entretien courant = 19.574 €TTC.

Consommables et contrôles réglementaires

- ◆ Sel de déneigement : 4 camions-bennes de 30 tonnes ; soit une dépense de 13.050 €TTC.
- ◆ Contrat de location (nacelle, véhicules techniques ...) : 8.425 €TTC.
- ◆ Contrat d'entretien annuel des campanaires et maintien en bon état de fonctionnement des cloches et horloges des églises : 5.946 €TTC.
- ◆ Contrat d'entretien annuel et mise aux normes de l'ascenseur de l'Espace Léon IX : 3.209 €TTC.
- ◆ Contrôles annuels des paratonnerres (738 €TTC), des extincteurs (599 €TTC) et des poteaux incendie (1.320 €TTC).
- ◆ Ramonage annuel des bâtiments communaux : 262 €TTC.
- ◆ Fournitures de produits d'entretien et papier essuie-mains en rouleau (liées au covid) : 7.005 €TTC.

Externalisation et utilisation de prestataires de services extérieurs

- ◆ Nettoyage des avaloirs du réseau d'eau pluvial : 12.015 €TTC.
- ◆ Vidange des fosses septiques des bâtiments communaux : 1.500 €TTC.
- ◆ Expérimentation 2021 : externalisation du fauchage des bas-côtés des routes : 8.679 €TTC. *Nettoyage des avaloirs par la société FRANKENBERG :*



PERMANENCES DES ELUS

Notre volonté est d'être au plus proche de vous, expliquer notre action et répondre à vos questions et attentes.

C'est ainsi que, depuis le début de notre mandat, la Mairie est ouverte tous les samedis en matinée de 8h30 à 11h30. Sont présents, le Maire ainsi qu'au moins un(e) de ses adjoint(e)s. Et, pour plus de disponibilité, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous.

Pendant ces permanences, les sujets de discussions avec les habitants sont variés. Cela va de questions pratiques (d'ordre public ou privé), à la recherche d'une assistance dans le cadre par exemple, de conflits de voisinage en passant par des signalements de problèmes de voiries. Lors de ces rendez-vous ont aussi été abordés des sujets tels que les incivilités qui nuisent à notre qualité de vie (dépôts de déchets sauvages en forêt ou au bord des routes, déjections canines sur les trottoirs, panneaux signalétiques taggués...), la vitesse excessive en agglomération qui met en danger piétons, enfants et animaux de compagnie, les nuisances sonores (bruits, deux roues « trafiquées »...) et la sécurité routière.

Comme il a également été porté à notre connaissance, la sécurité n'est pas que routière : n'hésitez pas à nous alerter lorsque vous identifiez un danger (arbre mort, bâtiment délabré qui serait dangereux, mobilier urbain nécessitant un entretien...); certains dommages peuvent avoir échappés à notre vigilance. De même, contre les menaces pouvant peser sur nos seniors et la sécurité de nos biens, soyez vigilant et signalez à la Gendarmerie la présence de radeurs, de comportements ou de véhicules suspects (pensez à prendre la plaque d'immatriculation ou le modèle et la couleur du véhicule pour faciliter les investigations !).

Nombreux de ces problèmes n'en serait pas si chacun y mettait un peu du sien ou faisait preuve de bon sens, de diplomatie ou simplement de respect d'autrui... Pour les autres, la collectivité n'est pas toujours compétente et il faut quelquefois faire preuve d'une plus grande fermeté ; cela peut ainsi passer par un dépôt de plaintes en bonne et due forme ou par la répression! Il est néanmoins malheureux de devoir en arriver là.

Nous apprécions particulièrement vos retours quant à la vie quotidienne dans notre commune, votre vision du terrain et vos suggestions constructives. Nous sommes disponibles et heureux de vous recevoir. Nous vous attendons !

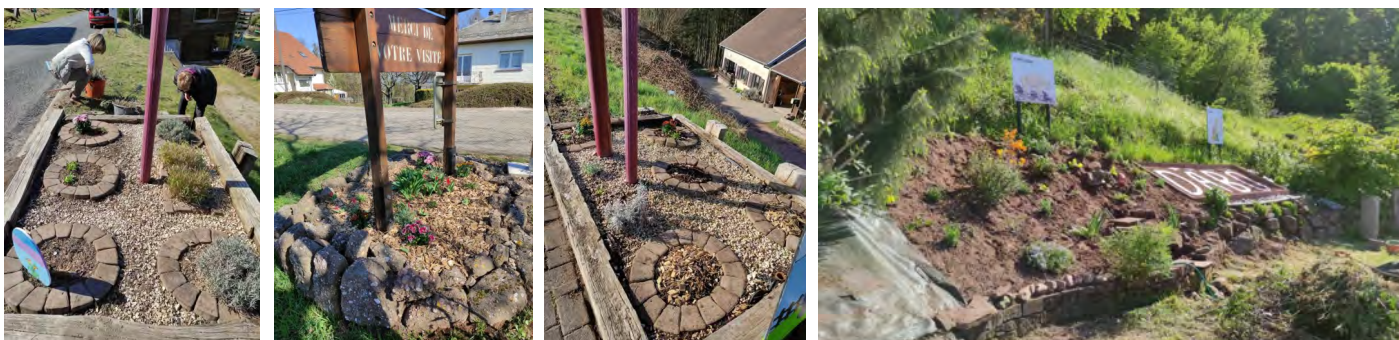
Notre programme :

- ◆ Embellir les entrées des villages
- ◆ Aménager les points de regroupement de poubelles pour réduire les dépôts sauvages d'ordures ménagères

Notre budget ayant été amputé d'une importante dotation d'Etat, nous avons préféré limiter les dépenses de fleurissement en abandonnant à contre-cœur, cet été encore, les grandes jardinières de géraniums qui ornaient par le passé les rambardes et garde-corps, pour privilégier les plantes vivaces dans les massifs des entrées de villages. Notre petit trio de « drôles de dames » a passé de nombreuses heures à nettoyer, désherber, planter et arroser tout au long de l'année. Quelques chiffres pour vous donner une idée : 200 géraniums, 600 bulbes, 250 pensées et 250 autres plantes vivaces ont été plantés en 2021. Cet investissement devrait être payant avec, espérons-le, des résultats visibles normalement dès le printemps !

Anne DILLENSCHNEIDER

ENTRETIEN DES MASSIFS ET FLEURISSEMENT



Après un grand nettoyage de printemps des platebandes et aménagements d'entrées de villages (mars-avril), il a été procédé à la plantation de semences et boutures dans les massifs et jardinières de toute la commune (mai et juin). Puis, assez régulièrement, un suivi du fleurissement a été effectué pour arroser les plantations, retirer les fleurs et végétaux secs ; mais aussi, et bien malheureusement, pour remplacer les plants volontairement détériorés ou volés. Merci aux généreuses personnes qui ont données des plants et de leur temps pour rendre nos villages plus attractifs.



ENTRETIEN ET DESHERBAGE DES TROTTOIRS

Acquisition d'un porte-outil multifonction RAPID MONDO (13.869 € TTC)

Avec l'adjonction de sa brosse rotative, cet outil permet le désherbage des trottoirs et des caniveaux en arrachant l'herbe, avec les racines lorsque celles-ci ne sont pas encore solidement ancrées dans le sol, et de nettoyer terre et graviers.

A terme, plusieurs autres outils s'ajouteront pour la réalisation d'autres travaux d'entretien courants : lame de déneigement, fraise à terre, herse rotative, balayeuse...

La mécanisation du travail de désherbage permet un travail plus rapide et donc la réalisation de passes plus fréquentes. Une petite intervention de confortement par les riverains entre 2 passages du service de voirie est néanmoins la bienvenue !



DENEIGEMENT



Les 2 véhicules municipaux ont tourné à plein régime l'hiver dernier pour déneiger et retirer les congères des routes communales avec toutes les difficultés et contraintes que les agents peuvent rencontrer durant leurs interventions : étroitesse des chaussées nécessitant des manœuvres « au millimètre », stationnement gênant de certains véhicules sur les bas-côtés, habitants indéclicats qui rejettent la neige sur la route après leur passage...

Qui dit, belles chutes de neige, dit aussi beaucoup de travail !

Avec 30km de voiries à déneiger, 2 véhicules et 4 ouvriers communaux qui travaillent par roulement incluant des astreintes pour les nuits et les week-end, le maximum est mis en œuvre pour rendre le territoire communal aussi praticable que possible. La persistance et la durée des chutes de neige rendent toutefois difficile d'arriver à un rendu fini optimal.

La municipalité remercie les citoyens qui apportent leur soutien actif en participant au déblaiement de leur trottoir ou au salage de certaines portions de chaussées à l'aide des bacs à sel mis à leur disposition... Espérons que ces bons exemples fassent « boule de neige » autour d'eux pour le bien-être de tous.



Certains habitants ont fait preuve de beaucoup de créativité et d'inventivité pour utiliser la neige qu'ils avaient déblayée des allées et trottoirs !



Liberté • Égalité • Fraternité
Préfecture de la Moselle

Obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernal.

L'article 27 de la loi 2016-1888 du 28/12/2016, dite « loi montagne » a créé l'article L.314-1 du code de la route qui prévoit dans les massifs de montagne, l'obligation d'équipements des véhicules en période hivernale. Aussi, le décret du 16/10/2020 :

- Introduit un nouvel article D.314-8 au code de la route qui est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2021 (.../...) les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront soit déterminer des dispositifs antidérapants amovibles (.../...) soit être équipés de 4 roues pneus hiver. Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque seront également soumis aux mêmes obligations (.../...).

Les véhicules concernés par cette obligation sont les véhicules légers y compris les utilitaires, les cars, les bus et les poids lourds (catégories M1, M2, M3, N2 et N3 du code de la route. Dabo fait partie du massif vosgien tel que défini par l'article 5 de la loi du 85-30 du 09/01/1985. En conséquence, l'arrêté préfectoral s'applique sur la commune.

POINT DE REGROUPEMENT DE CONTENEURS A DECHETS

Un abri pour les conteneurs à déchets des habitants de la rue de la Vallée a été réalisé par l'entreprise SCHOTT Etienne (coût : 2.344 €TTC) et implanté à Neustadtmühle.

Plus esthétique que l'ancienne plateforme à conteneurs, la collectivité espère que cet équipement limitera les dépôts sauvages que certains citoyens indéclicats déposaient à cet endroit.

Rappel : Les plateformes implantées sur la commune pour les « boules à verre », les conteneurs à vêtements ou à papier, n'ont pour vocation que ce pour quoi elles sont faites : pour tout autre déchet, privilégiez le réseau des déchetteries intercommunales... cela s'applique également aux contenants avec lesquels vous déposez vos déchets : ainsi, les cartons doivent être repris et jetés dans votre bac de tri sélectif et non laissés sur place. De la même manière, si la commune met à disposition des bacs dans les cimetières, c'est pour rendre service aux citoyens qui fleurissent et entretiennent les tombes afin qu'ils puissent y déposer leurs déchets verts ; et non pas pour se délester d'ordures ménagères et autres déchets sauvages.



Notre programme :

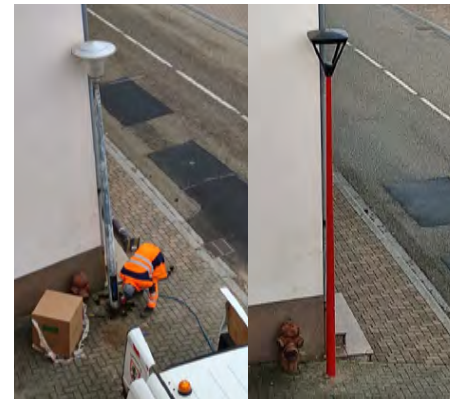
- ◆ Planifier le remplacement et l'homogénéisation de l'éclairage public pour réduire la consommation électrique
- ◆ Remplacer progressivement les illuminations de Noël (basse consommation)

PROGRAMME DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La 1^{ère} phase concernait le remplacement des points lumineux les plus vétustes et les plus énergivores en dispositifs « Led » : les lampes « sodium » de la traversée de Schaeferhof, les vieux mats octogonaux et les luminaires (également « sodium ») de la traversée de Dabo et les luminaires des mats plus récents (de hauteur 4m) sur les places et routes secondaires des quatre villages. La 2nde phase visait à retirer les luminaires « néon » sur les poteaux EDF (de hauteur 6m) de toute la commune (en cours de réalisation).

Grâce à la technologie « driver » intégrée aux luminaires, il a également été permis la mise en place d'un abaissement de l'éclairage de 50% une heure avant la coupure nocturne.

Au final, ce ne seront pas moins de 400 points lumineux qui auront été rénovés ; pour un montant total de 98.583 €HT, financé à hauteur de 52.289 € par les programmes DETR 2020 et 2021 (subventions Etat).



AVANT

APRES

Les réductions de puissance constatées (1^{ère} tranche) :



Installation des nouveaux éclairages festifs sur la façade de la mairie

Point de livraison (PDL)	Puissance déterminée par Enedis (kVa) - contrat initial	Relevé LINKY (au 28/09/2021) Puissance Max.
Place du Berger	7.2	4.26
Rue Foch	4.4	2.74
Rue du Ballerstein	1.8	0.73
Rue des Roeseren	1.6	0.87
Rue de la Fontaine	9.1	4.40
Rue des Lilas	0.8	0.44
Rue du Château	1.5	0.59
Place de l'Eglise	2.4	0.43
TOTAL	28.8	14.46

ILLUMINATIONS DE NOEL



Illuminations et décorations de Noël (1^{ères} acquisitions pour un montant total de 10.425 €TTC)

Une étude de mise en lumière et scénographie des bâtiments communaux a été réalisée par M. Hervé SCHLICHTER au printemps et la commande du matériel a été faite en été. Dans un même temps, des décorations à fixer sur l'éclairage public ont également été commandées; malheureusement, en raison des pénuries de certains composants électroniques, le matériel est arrivé au compte-goutte ! ... Pour cette année, il n'a donc pas été possible d'installer la totalité des décorations prévues (à l'heure de la rédaction du présent article, certains éléments techniques n'ont pas encore été livrés).

La mairie, la chapelle Sainte Odile et la salle Hilaire ont néanmoins pris des couleurs chaudes ; ces bâtiments pourront prendre d'autres teintes pour les futurs Noëls mais aussi se parer d'une palette de couleurs différente pour illuminer toutes les manifestations festives ou communales au fil de l'année (bleu-blanc-rouge pour les commémorations patriotiques, rose pour « octobre rose » ...).

Notre programme :

- ◆ Mettre à jour le site internet de la Commune
- ◆ Référencer et promouvoir nos entreprises, commerces, artisans, associations et hébergeurs touristiques
- ◆ Déployer des outils digitaux de communication avec les habitants

Notre objectif est de pouvoir vous informer au mieux et dans les meilleurs délais : être toujours plus proche de vous, plus disponibles et réactifs. Ainsi, c'est avec grand plaisir que nous faisons vivre le site internet, partageons le maximum de vos publications Facebook via la page communale et depuis peu, communiquons avec vous au travers de l'application CityAll. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur ces canaux et nous vous en remercions !

Anne DILLENSCHNEIDER

APPLICATION CITY ALL

La Commune de Dabo se digitalise avec une application gratuite téléchargeable dès à présent !

La collectivité a démarré dès l'an passé sa transition digitale en mettant en ligne son tout nouveau site internet et en créant une page Facebook « Commune de Dabo » (@DaboMoselle). Ces outils permettent de partager les activités et événements des associations, mettre en avant les offres des commerçants et restaurateurs et promouvoir son beau territoire. Pour rester au plus proche des habitants, elle met à présent à disposition de ses concitoyens une application gratuite pour smartphone : CityAll.

CityAll, une appli pour citoyen connecté.

Idéale pour rester connecté en temps réel à l'information locale, cette application est aussi simple à installer qu'à utiliser. Ainsi, grâce à l'envoi de notifications, vous êtes immédiatement alertés de la survenance d'incidents imprévus (tels que des fuites sur le réseau d'alimentation en eau, des coupures de courant...) ou pour tout autre événement à ne pas manquer, comme le traditionnel tirage du Bois Bourgeois par exemple.

Cette application permet en outre aux personnes n'ayant pas de compte Facebook de suivre la vie de la Commune en visualisant le fil d'actualité de la page communale.

Comment s'abonner ?

- Téléchargez l'application CityAll sur votre smartphone depuis le PlayStore ou l'AppleStore.
- Ajoutez Dabo à vos favoris et activez les notifications.
- C'est parti, vous êtes connecté à Dabo en temps réel !

SITE INTERNET, FACEBOOK et CITY ALL

Suivez la Commune ... comme il vous plaît !

N'hésitez pas à consulter régulièrement les outils digitaux de la collectivité qui s'enrichissent graduellement de nouveaux contenus et faites-nous part de vos projets afin que nous les relayions à l'ensemble de la population !



DROITS BOURGEOIS

Le contexte économique actuel, avec notamment une hausse substantielle de la demande et du prix de certaines matières premières dont le bois, a été bénéfique aux ayants-droits : les lots de la vente groupée et du tirage se sont très bien vendus.

Au niveau des bois de préemption, sur les 1446,60m³ (298,70m³ de bois de feu et 1147,90m³ de bois secs) proposés par l'ONF à la caisse usagère 49,90m³ ont été préemptés pour être revendus aux scieries pour un bénéfice de 287€.

D'une manière plus générale, la collectivité - qui reste toujours aussi attentive à la protection de la forêt - a adhéré à l'Association des Communes Forestières de la Moselle - et son réseau national - afin de suivre les évolutions du secteur.

Christophe SPENGLER

REGROUPEMENT

L'ouverture des plis de la vente groupée s'est tenue en mairie le 4 octobre dernier.

La vente comportait 2 articles représentant un volume sur écorce présumé de 2.208,50m³.

Les 3 scieries présentes (Ernest WEBER, débardage WELSCH et le groupe SIAT) se sont âprement battues ; mais, au final, c'est la scierie « débardage WELSCH » qui a remportée le 1^{er} article et le groupe SIAT le second pour un montant total de 142.146 €.

Les usagers ayant opté pour la vente groupée ont touché (hors déductions des taxes, droits d'usage et bois de chauffage) 772,32 € pour un lot entier et 386,16 € pour un lot « veuve ».



DEUX TIRAGES SUR UNE MEME ANNEE ... UNE PREMIERE POUR UNE ANNEE PARTICULIERE !

La pandémie (avec interdictions de manifestations, mesures sanitaires et distanciation sociale...) a contraint les instances municipales, les responsables de l'ONF et les acheteurs à repousser la tenue du tirage de novembre 2020 et à adapter l'organisation pour que tout se passe dans les meilleures conditions possibles. Le tirage 2020 s'est donc déroulé en février dernier : il s'est fait dans des le respect strict des mesures de protection. Le tirage 2021 s'est quant à lui déroulé en novembre dans des conditions d'organisation allégées ; ce qui a permis de ramener un peu de convivialité - qui avait fait cruellement défaut en février - avec la tenue d'une buvette sur le parvis de l'Espace Léon IX par l'Association des Arboriculteurs et l'installation de marchands ambulants sur la place de l'Eglise.



*A gauche : les mesures strictes de distanciation sociale
Au centre et à droite : le retour « presque » à la normale*

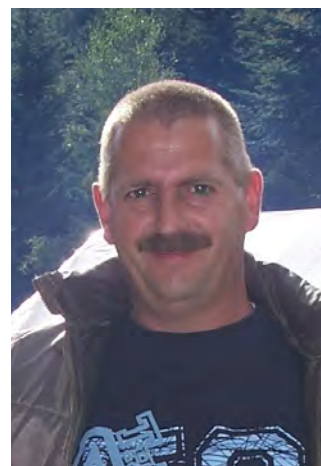


Au revoir Paul...

Fervent défenseur des Droits Bourgeois, tu aimais la vie, la forêt et les animaux... Qui ne t'a pas vu te promener avec tes chiens sur les chemins forestiers ou t'occuper de tes ânes au pied du Rocher de Dabo ?

Membre de plusieurs associations, ancien pompier volontaire et employé municipal, tu répondais toujours présent pour donner un coup de main dans les événements festifs locaux ou pour aider tes amis dans la sphère privée.

Le tic-tac de ton cœur s'est arrêté mais nous ne t'oublierons pas !



Notre programme :

- ◆ Accompagner les porteurs de projets qui apportent une valeur ajoutée au territoire

Nous sommes fiers du dynamisme de nos commerçants et artisans : chacun poursuit sa route et nombreux sont ceux qui se développent, se réinventent et surtout contribuent à notre bien être et à l'attractivité de la commune. Au plus fort de la pandémie, nous avons pris ou repris conscience de l'importance de leur présence et du service qu'ils nous apportent au quotidien. Alors que très souvent, dans la ruralité, on cherche à recréer un tissu économique, nous avons la chance d'avoir su conserver le nôtre : sa survie et son développement sont entre nos mains. Continuons de consommer chez eux !

Cette vitrine attire aussi l'intérêt de nouveaux entrepreneurs. Les demandes sont fréquentes, des projets sont en gestation et des idées nous sont régulièrement soumises. Malheureusement, souvent par manque de locaux, ces belles initiatives s'envolent. Si vous avez un espace pouvant accueillir un commerce, une activité artisanale ou paramédicale, faites-nous le savoir.

Nous remercions vivement nos acteurs économiques qui animent notre commune et tous ceux, qui au quotidien, les font vivre.

Nicolas GASSER

REPRISES D'ETABLISSEMENTS

- Au four de la Boulangerie SCHOTT, Georges a laissé à son fils Laurent le soin de préparer les pains et les viennoiseries qui contentent les habitants de la commune.
- Au Café PMU DANOBER, Sabine ERB gère désormais seule le service à la clientèle.
- Au piano de cuisine du Restaurant du Château, Martine et Jacky RUNTZ ont cédé la place à Sophia et Fabrice AMBRY qui ont « mis à profit » la période de fermeture liée à la pandémie Covid pour réaliser des travaux de réaménagement intérieur avant réouverture au public.
- Jean-Luc RUFFENACH a cédé sa menuiserie à Fabrice SCHOTT ; il conserve néanmoins son activité funéraire.

OUVERTURES D'ACTIVITE

Ramontage DAGSBURG

Renseignement, tarifs et RDV au 03.87.24.11.59

Le Relais du Cycle de Franck CHEVRIER (rue Saint Léon IX)

En avril dernier, s'est ouvert un commerce qui profite aux daboisiens autant qu'aux touristes en visite dans notre belle région.

Ce « bike shop » propose vente, location, montage et réparation de VTT, vélo route et VTC ainsi que vélo électrique, mais aussi : recharge batterie, lavage et une large gamme d'habillement et accessoires (nb: remorque poussette ou porte-bébé sont également disponibles à la vente et à la location).

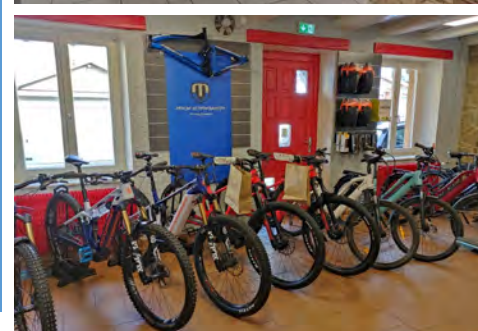
Des sorties VTT sont proposées les vendredis à 17h30 au départ du magasin avec possibilité de prendre une douche sur place et de partager un apéro convivial au retour.

www.lerelaisducycle.fr / Facebook : Le Relais Du Cycle



La municipalité profite de ce bulletin annuel pour souhaiter une bonne et heureuse retraite aux commerçants qui ont cessé leur activité récemment :

- Marie-Thérèse DANOBER et Annie LEDIG,
- Denis RUFFENACH,
- Charles FOGEL,
- Georges SCHOTT,
- Martine et Jacky RUNTZ.



Le cabinet d'ostéopathie Floriane BOUBEL (rue Saint Léon IX)

A la recherche d'un local professionnel, cette jeune femme de 26 ans, originaire de Languimberg, a proposé ses services par internet à la collectivité. Nicolas Gasser, Adjoint en charge de l'économie, l'a très rapidement contactée afin de la mettre en relation avec le propriétaire de l'ancien cabinet du dentiste dont le local était resté vacant après le départ à la retraite de ce dernier. Cette 1^{ère} installation, après 2 années d'études en médecine et 5 ans au Collège ostéopathique de Strasbourg, enthousiasme la jeune ostéopathe : « le soutien de la municipalité et la confiance qu'elle m'a témoignée m'ont convaincue de m'installer à Dabo où je trouve tout ce que recherche : la ruralité, la montagne, le tourisme, la patientèle ». RDV en ligne et par téléphone (appel et SMS) au 06.51.64.14.34.

TOURISME

Ce fut encore une saison touristique particulière, car fortement impactée par les contraintes liées à la pandémie. Avec 19 509 entrées payantes au Rocher - et ce, malgré une ouverture tardive de la billetterie et la fermeture de la tour de la chapelle - nous pouvons rester très optimistes quant au devenir du site : son attractivité ne faiblit pas ! Cette crise économique majeure n'a pas, non plus, freiné les porteurs de projets (publics et privés) qui croient au potentiel de notre territoire et investissent dans la commune. A nous de les accompagner au mieux dans leurs démarches !

Jean-Michel WILMOUTH

Autour du Rocher...

L'étude réalisée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), initiée sous la précédente mandature et portant sur un **plan de gestion du rocher de Dabo**, a été présentée au Conseil Municipal le 14 décembre dernier ; elle dresse un état des lieux/diagnostic du site et de ses abords et propose des options d'aménagement qualitatives. Un groupe de travail composé d'élus s'est créé pour s'approprier le document et définir les orientations qui seront retenues pour la requalification future du site.

Face aux nombreuses vicissitudes liées au covid, et notamment à la flambée des prix des matériaux, le démarrage du chantier de **construction du Village de gîtes** par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a pris un peu de retard mais il est aujourd'hui engagé : le défrichage des terrains d'assiette des différents gîtes sur pilotis a été réalisé par la société HOLTZINGER et le désamiantage du local du camping effectué par l'entreprise LINGENHELD.

La **reconstruction du restaurant** entreprise par les frères KEIFFER avance à pas de Géant* (*d'aucuns comprendront le jeu de mot en poursuivant cette lecture*) : à ce jour, la charpente est posée, la toiture, le bardage et les menuiseries extérieures devraient être réalisés mi-mars afin de permettre aux différents autres corps de métiers de s'attaquer à l'intérieur du bâtiment. Lors de la réunion de chantier de fin d'année, Franck et Patrick - entourés de leur architecte M. GEANT et leur entrepreneur M. SOUTTER - se réjouissaient d'un planning de travaux maîtrisé et d'une ouverture du restaurant prévue, sauf intempéries, pour le 1^{er} juillet 2022.



Dans le cadre du plan de soutien et de relance de la fréquentation des sites touristiques labellisés QUALITE MOSL, le site du Rocher a pu bénéficier d'un vaste **plan de communication** concerté et cofinancé par l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Phalsbourg (50%) et Moselle Attractivité (50%). 40.000 € ont ainsi été engagés au niveau régional pour communiquer, notamment, sur le Rocher et le Plan Incliné (campagne d'affichage grand format dans les grands centres urbains de Moselle Est et à Strasbourg, insertions d'encarts dans la presse, achat de spots radio et campagne digitale sur Facebook).

Le 15 septembre 2021, le Pays de Sarrebourg devient Réserve mondiale de biosphère de l'Unesco



Tout un symbole, c'est sur la table d'orientation du Rocher que la signature a eu lieu.

En intégrant le réseau « Man and Biosphere », le patrimoine naturel et historique allant du pays des étangs au massif forestier des Vosges est désormais préservé.

La Moselle Sud se fixe plusieurs objectifs pour les 10 ans à venir avec notamment la conservation des écosystèmes, le développement économique et social respectant la nature et la culture locale, la recherche scientifique et l'éducation au public.

De nouveaux hébergements touristiques dans la commune :

- Le gîte du Nusskopf : maison/12 pers. - M. et Mme BOULANGER à Hellert
- Le 14 Belvédère : Maison/6 pers. - Mme BARTH à Hellert
- Les appartements du Comté de Dabo : le « Grand Rocher » F3/4 pers. et le « Petit Rocher » F2/2 pers. - M. et Mme HECKEL à Hellert
- La Loge du Pic Noir : maison - M. et Mme ALBRECHT à Dabo



Itinérance à cheval

La jeunesse c'est la vie d'une commune et c'est avec joie que nous entendons résonner les cris et les rires des enfants au sein des différentes structures d'accueil de la collectivité. Au niveau des écoles, les effectifs sont stables voire en hausse : c'est un signe positif car cela montre que notre commune est attractive pour des familles et qu'elles y trouvent les infrastructures nécessaires à leur organisation quotidienne. Tout cela est évidemment possible grâce à l'implication des professeurs, du personnel qui travaille au sein des écoles et des accueils périscolaires, ainsi qu'aux assistantes maternelles : merci à eux, merci à elles ! Et très belle année 2022 à tous.

Muriel BENTZ

LES 0 à 3 ANS



Notre programme :

- ◆ Accueillir de nouveaux arrivants en développant les services qui leur sont nécessaires
- ◆ Accompagner les porteurs de projets qui apportent une valeur ajoutée au territoire
- ◆ Soutenir les associations qui contribuent au dynamisme de notre Commune, à l'épanouissement des habitants, des plus jeunes aux plus âgés



Grâce aux travaux d'agrandissement de la structure réalisés courant décembre et janvier par la collectivité, les 2 assistantes maternelles ont obtenu chacune leur agrément supplémentaire dès le printemps. En accueillant 10 enfants, dont 8 enfants simultanément, la MAM a donc travaillé toute l'année à plein régime.

Les actions de vente de fromages et de fleurs, organisées en fin d'année et au printemps, ont permis le réaménagement des locaux en créant différents sous-espaces fonctionnels : une salle de motricité, une nouvelle salle de sieste, un bureau et un coin lecture.

Dans le souci du bien-être des enfants, les assistantes maternelles ont participé à la rentrée à une formation « Pédagogie MONTESSORI » avec pour objectif de proposer des activités variées aux enfants tout en respectant leur évolution et leur envie.

Toujours pour le plus grand bénéfice et le plaisir des tout-petits, des collaborations se sont mises en place avec Edith de la bibliothèque de Dabo et Céline de la médiathèque intercommunale. Des rituels se sont ainsi créés avec les enfants : histoire, langage de signe, comptine.

Ils apprécient énormément !

Pour 2022, les demandes d'inscriptions ont déjà commencé. Si besoin, n'hésitez pas à contacter au plus vite le 09.50.48.42.52.



La rentrée des maternelles :



Les effectifs et enseignants :



Mmes Bonne-Colas,
Dutordoir, Muller, Schuler
et M. Kauffmann

Groupe scolaire Simone VEIL			
Ecole	Classe	Enfant/classe	Effectif total
Maternelle	Petits + Grands	7+10	17
	Moyens	17	17
Total maternelle =			34
Primaire	CP + CE1	11+7	18
	CE1 + CE2	11+13	24
	CM1 + CM2	10+9	19
Total primaire =			61

RPI et école du Petit Prince				
Ecole		Classe	Enfant/classe	Effectif total
Haselbourg	Maternelle	P.+M.+Gr.	9+7+6	22
		Total maternelle =		
La Hoube	Primaire	CP + CE1	14+10	24
		CE2 + CM1 + CM2	12+9+4	25
		Total primaire =		



Mmes Bonnefont,
Kremer et Pochet

Stop au harcèlement scolaire !

La brigade de proximité de la gendarmerie est intervenue à 2 reprises dans la classe de CE2-CM1-CM2, contre le harcèlement scolaire.

Lors du 1^{er} passage (le 06/11/2020), les élèves se sont vus remettre du matériel nécessaire à une formation pour la bonne utilisation d'internet et les gendarmes leur ont fait un « rappel de la Loi ». En substance :

- Ils leur ont expliqué que : dès que l'on répond à son « adversaire », on devient soi-même auteur d'une faute et donc punissable par la justice.
- Ils ont défini le harcèlement scolaire, déterminé ce qui est interdit (violence, injures...) et donné de nombreux conseils pour la vie quotidienne ou sur internet.

Les gendarmes sont venus une 2^{nde} fois (le 24/06/2021) pour le passage du « permis internet » travaillé tout au long de l'année en classe. Tout le monde a validé le permis !

Après avoir étudié en classe le livre *L'envol du cerf-volant* traitant également du harcèlement scolaire, les élèves ont reçu la visite de son auteur Patrick Catella. Les enfants ont ainsi pu poser un tas de questions à l'auteur qui leur a raconté sa malheureuse expérience au collège et leur a donné de précieux conseils. Il a ensuite dédicacé les livres qui lui avaient été commandés par les élèves.



Visite au Parc de Sainte Croix

Juste avant les vacances scolaires d'été, les écoliers du groupe scolaire Simone Veil dans son entier ont pu, grâce aux soutiens de l'Association Pomme d'Api, de la Commune et de la coopérative scolaire, partir à la découverte du Parc de Sainte Croix. Une visite où il fut possible, à certains moments, de tomber le masque et, pour un temps, oublier la pandémie.

Equipés comme de véritables petits explorateurs (chapeaux ou casquettes, lunettes de soleil, sacs à dos et chaussures de marche), ce fut un réel plaisir pour les enfants de se retrouver tous ensemble à crapahuter dans la nature, le long des sentiers du parc, pour observer les animaux de nos forêts, mais aussi la faune, la flore et la biodiversité d'autres territoires !

Une journée hors des sentiers battus qui a émerveillé petits et grands !



120 hectares



1500 animaux



130 espèces



ECOLE DU PETIT PRINCE

Une année encore particulière s'est écoulée pour les élèves du CP au CM2 de l'école du Petit Prince de La Hoube.

La forêt et la nature ont été au cœur des apprentissages

Durant cette année, beaucoup de randonnées et d'activités en forêt ont été menées, ce qui a permis à la cinquantaine d'élèves de découvrir la forêt aux différentes saisons, à force d'arpenter les sentiers de la commune, jusqu'au célèbre rocher de Dabo. Construction de cabanes, découverte de la flore ont été résumés dans des livrets individuels illustrés par les élèves. Un grand merci à l'association Hase Verein pour les repas durant les randonnées !

Nous avons également accueilli un auteur de Bandes Dessinées, M. Peultier qui a expliqué sa passion aux élèves des deux classes, laissant à chacune un dessin dédicacé.



Pour ce qui est des activités liées aux différentes fêtes du calendrier, la traditionnelle sortie cinéma n'a pu avoir lieu à la Saint-Nicolas mais les enfants ont été gâtés par la commune, avec des sachets de friandises bien garnis. Et, pour mettre un peu de couleurs et de gaité dans leur quotidien, à l'occasion de Noël et du carnaval, élèves et enseignants se sont déguisés, en défilant même dans les rues du village en février.



En cours d'année, l'école a été baptisée « Ecole du Petit Prince ».

Les élèves de CP/CM1/CM2 ont découvert l'œuvre de Saint Exupéry et lors des APC de juin, ont monté des jardinières pour pouvoir faire des semis et plantations. Ils ont pu voir grandir des végétaux et essayer d'en prendre soin, comme le Petit Prince prenait soin de sa rose.

Suite à l'article paru dans le journal, une habitante de la commune a même écrit aux élèves et leur a offert un CD. Les élèves, comme les enseignants, ont été très touchés de cette attention.



De loin en chœur

En mai et juin, tous les élèves ont participé au projet « De loin en chœur » en partenariat avec le centre des Aliziers. Ils ont suivi des séances de musique et danse. En musique, ils ont créé deux paysages sonores avec Claire (... et même les enseignants ont pratiqué et participé!). Ces enregistrements ont été diffusés lors d'une émission radio interactive en juin. Emission qui a été suivie par tous dans la cour de l'école. Ce fut un moment poétique et hors du temps.



Enfin, en juillet, il a fallu laisser partir M. Massignan ... « Maître Julien ». Pour le coup, les émotions furent difficiles à canaliser pour certains enfants. Il a laissé sa place à Mme Bonnefont qui enseigne maintenant en CP/CE1.

Les élèves ont aussi, en ce début d'année, dit « au revoir » comme il se doit à Astrid, qui a œuvré pendant des années auprès des enseignants, dans les locaux, pour que tout le monde puisse travailler dans des conditions idéales.



*Rentrée scolaire,
ballades en forêt et
premières neiges*



La nouvelle année scolaire a débuté, avec un Ecran Numérique Interactif pour les élèves de CE2-CM1-CM2, et pour tous, 14 tablettes qui vont changer les façons de travailler et les enseignements proposés !

Merci à la municipalité pour ces équipements !



SPECTACLE INTER-ECOLES

En juin, tous les élèves du RPI et de l'école Simone Veil de Dabo se sont retrouvés à l'espace Léon IX pour assister au spectacle de Roberdam « Le théâtre des émotions ». Après la représentation, les élèves ont accueilli dans leurs classes respectives l'artiste pour travailler sur l'approche des émotions et de la sensibilité : apprendre à les reconnaître, les exprimer, les canaliser...



CARTES DE VŒUX A NOS ANCIENS

Les écoliers ont réalisé des cartes de vœux pour accompagner les chèquiers-cadeaux que la municipalité offre à nos seniors... Un petit geste qui veut dire beaucoup ! Les enfants seront heureux d'apprendre que leur geste a été apprécié à sa juste valeur : des appels téléphoniques, des courriels et des cartes de vœux arrivent en mairie pour les remercier de leur touchante attention.

Brig Brigitte ► Commune de Dabo
19 déc. · 📍
Laetitia Dony Manquin
Un beau dessin accompagnant les chèques cadeaux pour les anciens !... Voir plus



A tous les élèves des écoles de la commune, à leurs enseignants et à tout le personnel communal, nous souhaitons à notre tour un très joyeux Noël. Les naissantes cartes réalisées ont de fait trouvé leur place dans notre décoration de Noël et sont du plus bel effet. Un grand merci donc pour ce geste aussi sympathique que touchant.
Janine et Jean D.

Bonjour,

Nous tenons à remercier la Municipalité pour les chèquiers-cadeaux reçus à l'occasion de fêtes de fin d'année.

Nous avons également apprécié les jolis dessins réalisés par les enfants.

Nous vous souhaitons une paisible fête de Noël, et une bonne année 2022.

Gilbert et Francine



LES PERISCOLAIRES

L'accueil périscolaire

Les écoliers des communes de Dabo et Haselbourg sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 18h30 avant et après les heures d'école : sur 3 sites le temps du matin et du soir (Schaeferhof, Dabo et Haselbourg) et 2 sites pour le temps de midi (Dabo et Haselbourg). La fréquentation moyenne globale est de 15 à 50 enfants selon le temps d'accueil de la journée.

En 2021, les accueils ont été fermés 1 semaine au mois d'avril à cause de la crise sanitaire. Pour le reste de l'année, les 3 sites ont été ouverts normalement en respectant le protocole sanitaire de séparation des enfants par groupe « classe » (1 groupe d'élèves de maternelle et 2 groupes d'élèves de primaire). Les locaux ont donc été aménagés en conséquence ; soit un espace par groupe avec des jeux et du matériel dédié.

Malgré ces changements dans l'organisation de l'accueil, l'équipe a fait son maximum pour proposer aux enfants des animations diverses et variées afin de leur faire passer de bons moments de détente.

Un programme d'activités pour le temps du soir est établi en équipe pour créer une cohésion entre les différents sites.

Bien être des enfants et mesures sanitaires :

Les animatrices sont vigilantes à la distanciation entre les groupes, au lavage des mains régulier et un renforcement de l'aération, de la désinfection des locaux et du matériel. Les enfants de plus de 6 ans portent le masque obligatoirement sauf pour la prise des repas.





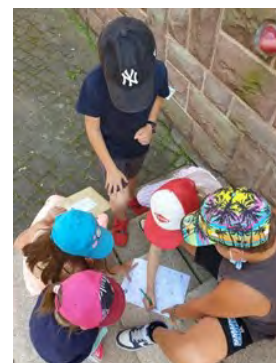
Les centres de loisirs

Proposés à chaque période de congés scolaires à l'école Simone VEIL de Dabo (1^{ère} semaine des petites vacances et les 3 premières semaines des grandes vacances) ; ils étaient encadrés cette année par Julia, Martine, Méline, Chloé, Capucine, Romane, Lucie, Camille et Mylène.

Les horaires d'ouverture : de 9h à 17h (avec possibilité de garde étendue de 7h30 jusqu'à 18h).

La fréquentation moyenne est de 25 à 30 enfants par accueil et les thématiques proposées ont été les suivantes :

- ◆ Février : l'hiver, les émotions et les emojis. Les différents groupes se sont affrontés dans une journée « duels et défis ».
- ◆ (Avril : accueil annulé en raison de la crise sanitaire).
- ◆ Juillet : l'Euro 2020, la Fête Nationale, les jeux olympiques, enquête policière, Pokémon... Les enfants étaient répartis en 3 groupes (les maternelles, les moins de 8 ans et les plus de 8 ans). La 1^{ère} semaine Hervé, du « coffre à idées », est intervenu avec ses grands jeux en bois, la seconde a donné lieu à un grand jeu intitulé « Dabo Express » dans le village et la dernière s'est clôturée avec une après-midi au Kidisplay de Sarrebourg.
- ◆ Octobre : l'automne, Halloween, les olympiades et une chasse aux bonbons a été proposée aux enfants. Avec l'assouplissement des règles sanitaires (pas de groupes et pas de masque), les enfants ont pu s'amuser tous ensemble et, le jeudi après-midi, ils sont allés au Cinésar à Sarrebourg pour la projection du film « Oups, j'ai encore raté l'arche ».



Les partenariats financiers :

Les activités périscolaires sont cofinancées par les communes de Dabo et Haselbourg, et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle au titre du Contrat Enfance et Jeunesse.

Renseignements pratiques

Tarification selon le quotient familial. Facturation et paiement transitant par la trésorerie de Phalsbourg.

Inscriptions auprès des animatrices des différents sites ou de la directrice.

Suivi des aventures du périscolaire et des centres de loisirs sur la page Facebook « Accueil périscolaire Dabo Haselbourg » et sur le site internet : <http://dabo.toutmoncentre.fr>

Attention : Les N° de téléphone de certains sites changent au 1^{er} janvier 2022.

Pour tout renseignement, contactez Julia au 06.46.68.57.51 !

En lien avec la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, j'ai participé à l'organisation, la prise de rendez-vous et l'accompagnement de nos seniors désireux de se faire vacciner dès le printemps.

Outre l'aspect sanitaire, les transferts en bus ont été l'occasion de se rencontrer (gestes barrières à l'appui), d'échanger dans une ambiance conviviale et de partager un moment - somme toute - joyeux.

Prenez soin de vous et n'oubliez pas votre piqûre de rappel qui peut maintenant se faire directement à la pharmacie de Dabo !

Marie-Reine LEHRER



Chers Seniors,

Cette année encore, les conditions épidémiques ne permettent pas d'assurer l'organisation, en toute sécurité sanitaire, du traditionnel « Repas des Anciens ».

La municipalité a donc reconduit l'opération « Chéquier-cadeaux » en vous offrant 3 bons d'achats à dépenser à votre convenance chez les commerçants et restaurateurs de la Commune.

Tout comme l'an passé, les écoliers de la Commune ont réalisé des cartes afin de vous faire parvenir leurs meilleurs vœux et vous montrer, à travers ce petit présent, qu'ils pensent à vous en ces temps de partage et de fête. N'hésitez pas à leur envoyer un petit message en retour, cela leur fera plaisir.

L'ensemble des élus ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter, malgré les conditions, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Eric WEBER.



Bienvenue à la classe 1951

Dabo : Anstett Jean-Claude, Bataillard Christian, Anstett née Bentz Carmen, Bohn Pierre, Weber née Fetter Angèle, Hamm Pierre, Hartmann Michel, Lingenheld née Stenger Solange, Pascal-Pretre Jacques, Schwaller Armand Bernard, Schwaller née François Josiane, Poget née Soeder Marie-Claire.

Hellert : Barth Pierre, Bentz née Antoni Angèle, Huber Gérard, Kurtz Bernard, Ramm Bernard, Ramm Jeannine, Walsch Marcel.

La Hoube : Chalvignac née Viard Christine, Fetter née Krummenacker Gisèle, Lambour née Kremer Ginette, Lambour née Keller Marie-Rose, Schwaller née Jung Christa.

Schaeferhof : Anstett née Appréderisse Angèle, Anstett Daniel, Barth Antoinette, Barth Martin, Bernard née Weber Lucienne, Kotschenreuther Wilhelm-Ludwig-Ronald, Lehrer Jérôme, Moron Marc, Schott née Schreiner Lucie, Schott née Ramm Simone, Sigoire Yves.

Au revoir Marcel ...

En 2019, la municipalité avait eu l'honneur et la joie de fêter le 100^{ème} anniversaire de Marcel avec sa famille et ses amis ; une belle occasion pour en apprendre plus sur cet homme discret...

Amoureux de la Petite Reine, il avait sillonné à vélo « toute l'Alsace et la Lorraine en long, en large et en travers », comme il aimait à le dire; et ce, jusqu'à ses 70 ans.

Amoureux des voyages, il avait également parcouru nombreux pays d'Europe, tant que sa santé le lui permettait ; puis il avait occupé ses journées à entretenir sa maison et son jardin.

...**Votre vie fut un voyage au long cours ; nous vous souhaitons nos « Adieux » pour votre ultime grand voyage !**



COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

En raison de la pandémie, les cérémonies du 8 mai n'ont fait l'objet que d'un dépôt de gerbe sans la présence du public. C'est donc avec une certaine joie que les officiels ont retrouvé les citoyens pour célébrer nos très chers anciens combattants lors des cérémonies du 13 juillet et du 11 novembre.

Remises de médailles

- 13 juillet : M. Christophe WEBER à Schaeferhof
Croix du combattant au titre des OPEX
- 11 novembre : M. Raymond WEBER à Dabo
Titre de la reconnaissance de la Nation Agrafe Algérie



Au revoir Achille ...

Tel l'Achille de la mythologie grecque, on te pensait invulnérable malheureusement tu avais toi aussi ton talon d'Achille qui t'a emporté cette année loin de nous.

Homme au grand cœur, très impliqué dans la vie de la commune aux seins des instances associatives et municipales, tu étais sérieux quand il le fallait et un véritable bout en train lors des moments festifs : tous ceux qui t'ont connu ont pu apprécier ta compagnie, ta sincérité, ta gentillesse, ton humour et ton espièglerie...

Souvent taquin et malicieux, tes yeux pétillaient d'une joie de vivre contagieuse !

... tu nous manques déjà beaucoup !



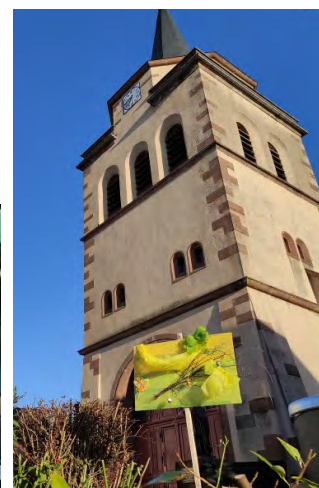
FEVRIER : Installation de casques Français et Américains sur le parvis du Monument aux Morts et pose d'un calvaire sur le parvis du cimetière de Hellert



MARS : Merci à tous ceux qui font vivre les traditions de la fête de Pâques : les bénévoles qui décorent nos villages, les crécelleurs qui sonnent l'angélus à la place des cloches, les assistantes maternelles qui offrent des œufs aux enfants qu'elles gardent...



Décorations de Pâques dans les villages de la commune.



MAI : Le 5, Mme Anne LECARD, récemment investie dans ses fonctions de Sous-préfète de l'arrondissement de Sarrebourg Château-Salins, a rendu visite aux élus de la Commune pour se présenter et découvrir le territoire dont elle a maintenant la charge.

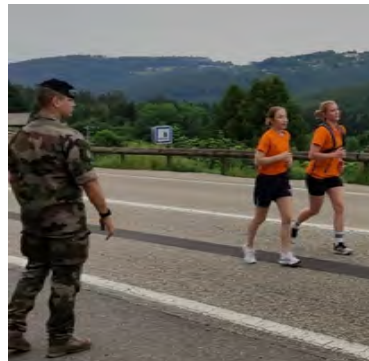


Ce fut également l'occasion, pour l'équipe municipale, d'aborder les projets qui lui tiennent à cœur et pour lesquels un soutien de l'Etat sera toujours le bienvenu.

JUIN : Le 19, à l'occasion des 80 ans du Serment de Koufra, le **Régiment de Marche du Tchad (RMT)** faisait étape à Dabo où les coureurs du relais pédestre ont été ravis de l'accueil qui leur a été réservé par le maire et ses adjoints ; en particulier la mini-reconstitution historique avec véhicules et figurants en uniformes d'époque.

Prononcé en mars 1941, le futur Maréchal de France avait alors demandé à ses hommes de jurer de ne déposer les armes que « lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ».

En hommage à ce Serment historique et patriotique, le RMT a donc parcouru en courant les 1500 km de l'itinéraire emprunté par les bataillons de leurs aïeux en 1944 avec un départ de Saint-Martin de Varreville (Plage d'Utah Beach) pour rejoindre Strasbourg en passant notamment par Alençon, Paris, Baccarat et Dabo.



Courant du mois, le passé militaire s'est à nouveau rappelé à notre mémoire sur le ban communal mais d'une manière bien plus inattendue. Le service de déminage de la Moselle a, en effet, dû intervenir sur le circuit du Baldur pour désamorcer une grenade « citron » de la 1^{ère} Guerre Mondiale ; grenade découverte par une randonneuse strasbourgeoise qui en a aussitôt alerté la mairie.

Le trail « connecté » de la Team Foulées de la Zorn !

300 participants se sont inscrits via une application en ligne et ont choisi leur parcours (9.1km avec 320m de dénivelé positif ou le semi-martrail de 21.1km avec 820m de dénivelé positif) ; puis, avec leur smartphone ou leur montre connectée, ils ont pu obtenir leur classement en temps réel à l'arrivée.



Chaque jour, des sorties découvertes ont également été proposées : découverte des tourbières du col de la Schleif, Trail Nature du Solstice avec « Eveil de la Nature » pour les matinaux (départ à 5h du matin) et « Crépuscule » pour les couche-tard (départ à 20h30), sortie minimaliste (courir pieds-nus dans la nature), découverte du CaniTrail, séances fitness spécial Trail, marche rapide, découverte du Fartlek ...





L'EURO de Football

Malgré la bénédiction - aussi inattendue qu'involontaire - du pape Léon IX, ou peut-être bien à cause d'elle, l'équipe de France n'a pas atteint les quarts de finale... Les voies du Seigneur resteront toujours impénétrables !

Elections régionales et départementales

Un grand merci aux nombreux assesseurs mobilisés dans chaque village pour la tenue des bureaux de vote et pour les opérations de dépouillement des scrutins.

JUILLET : MESSTI de Dabo et Schaeferhof



Le 16 juillet dernier, **Juliette SCHWALLER** fêtait ses **100 ans** entourée de sa famille... A cette occasion, elle nous faisait le plaisir de nous envoyer un petit coucou en image !... A notre tour de lui retourner la politesse en lui souhaitant de passer encore de nombreuses et belles années dans la Commune !



SEPTEMBRE :
Exposition féline à l'Espace Léon IX



OCTOBRE : Départ à la retraite d'Astrid KURTZ

Embauchée en 1994 à la mairie, elle a mis ses compétences de nounou puis d'assistante maternelle, ainsi que ses qualités de mère de famille, au service de tous les enfants des écoles du RPI en les accompagnant dans le bus et en faisant de leur environnement de travail un lieu sain et accueillant pour leur permettre d'apprendre et d'étudier sereinement. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Club Vosgien :
Sortie automnale
du district II



Célébration d'Halloween au
village de Hellert et à la MAM



Vacances de la Toussaint :
Stage de foot de l'Académie
de Football de la Zorn



NOVEMBRE

Quête du Souvenir Français

419 € récoltés pour l'entretien
des tombes des soldats morts
pour la France .
Merci à tous !



Le 6 à Albestroff, 518 coureurs ont participé au cross
départemental des sapeurs-pompiers de la Moselle
où Michaël SCHNELL, de la caserne de Dabo, s'est
illustré en terminant second de l'épreuve.
Félicitations.



Brioche de l'Amitié

2.909 € ont été collectés par les bénévoles des Obadiers, des Donneurs de Sang, Pays de Dabo Animations, Hase Verein et la toute jeune Académie de Football de la Zorn. Merci à eux et un grand merci aussi à vous pour le bon accueil que vous leur avez réservé !



Le 25, la sénatrice Christine HERZOG a rendu visite aux élus municipaux. Elle leur a présenté son action au sein du Gouvernement puis s'est enquis des fonctions et missions de chacun avant de les inviter à lui faire remonter les éventuelles problématiques de territoire dont elle pourrait se faire l'écho auprès des instances nationales.

DECEMBRE : Marché de Noël... Déjà un petit air de fête !



Pour les gourmands et les amateurs de tombola...

L'association « Pomme d'Api » s'est mobilisée en force pour combler vos insatiables appétits ! « Du pain et des jeux, disait-on à Rome »... C'est dans le même esprit que s'est tenue cette journée où « délices du ventre » rimaient avec joie de gagner des cadeaux surprises ! Félicitations.



Resto du Cœur

Livraison de colis préparés par l'Académie de Football de la Zorn... Encore une bonne action à leur crédit ... bravo les jeunes !



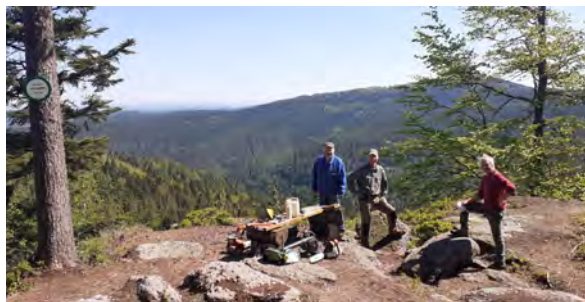
Merci à tous les amoureux du patrimoine qui, par leurs actions, contribuent à faire connaître et vivre des lieux, des territoires, des sites et des histoires... sur notre ban communal et au-delà ! Jean-Michel WILMOUTH

Le Club Vosgien du Pays de Dabo



Grâce à l'assiduité et la disponibilité de ses bénévoles, l'association entretient aujourd'hui 160km de sentiers incluant, depuis cette année, ceux du secteur auparavant géré par le CV de Wasselonne : du Backoffelse au Hengst, le Windsbourg et le Rosskopf.

Les équipes ont dégagé la végétation des rochers du Steinerne Maennel, du Rosskopf et du Spitzberg entre autres. Une montée en espalier (nécessitant 150h de travail hors temps de préparation) a été installée près de la Maison Forestière du Rosskopf. Trois tables-bancs ont été installées au Baerenloch, au col de la Wetzlach, à la Kleematt et un abri a vu le jour au Hengst.



Les investissements réalisés ont été subventionnés à hauteur de 80% par le Département de la Moselle, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, la Commune de Dabo et la Fédération des Clubs Vosgiens. Les 20% de fonds propres sont assurés par



les cotisations des 170 adhérents et sympathisants et par les animations organisées par le Club.

10 fiches de randonnées sur les 43 balades du pays de Sarrebourg ont été élaborées par notre Club en collaboration avec les CV voisins et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de Sarrebourg. Un topoguide également a été édité et se trouve dans tous les Offices de Tourisme. Et enfin, malgré la pandémie qui a bouleversée le programme d'activités, une trentaine de randonnées ont été guidées.



En 2022, des marches douces pour personnes désirant prendre ou reprendre le goût à la marche seront organisées

Vous qui aimez marcher ou travailler en forêt, appréciez les beaux sentiers, rejoignez et soutenez le Club Vosgien du Pays de Dabo. Vous trouverez toutes nos informations sur notre site internet www.clubvosgiendabo.com ou au 06.41.59.99.72.

La Maison Forestière du Spitzberg



Ancien pavillon de chasse de l'empereur Allemand Guillaume II, la maison fût construite entre 1900 et 1906 pour la chasse au Grand Tetra. Propriété de l'état Français depuis 1918, cette bâtisse remarquable a été gérée par les Eaux et Forêts et l'ONF jusqu'en 1972, puis par des Associations de Chasse avant d'être laissée à l'abandon au début des années 2000. Elle a été sauvée de justesse en 2012 par un groupe de copains qui s'est constitué en association, « Les Amis du Spitzberg », et s'évertue depuis à la rénover.

Pendant 10 années, c'est seuls qu'ils se sont démenés pour sauver ce patrimoine avant d'alerter les médias et la Fondation du Patrimoine.

10 années de franche rigolade entre potes, d'énormes banquets mais surtout de travaux lourds avec des désillusions et de croustillantes surprises... 10 années à se battre, trouver des solutions, être malin, tomber souvent et se relever toujours... 10 années à partager avec nous, leurs joies, leurs peines, leur combat... échanger avec les randonneurs, les chasseurs, les curieux... Aller à notre rencontre « sans jamais lâcher l'affaire » et se démenier pour convaincre, monter des dossiers, faire connaître et présenter leur projet aux institutions... 10 années à y croire !

Tout s'accélère en 2018, lorsqu'ils défendent leur projet auprès de la Fondation du Patrimoine et des Architectes des Bâtiments de France et qu'ils sont sélectionnés parmi près de 4 000 projets. Grâce à 138 généreux donateurs de la Fondation, les 174.000 € de la « Mission Patrimoine » de Stéphane BERN (en 2020), la Région Grand Est, le Club des Mécènes de Moselle, l'ONF (qui a fait enterrer la ligne électrique alimentant la maison), et des dons de particuliers à hauteur de 30.000 €, les travaux de restauration sont entrés dans une toute autre dimension : c'est enfin l'instant de grâce !

En effet, avec près de 300.000 € récoltés (débloqués par la Fondation sur devis validés par l'Architecte des Bâtiments de France), l'important chantier a pu débuter : désamiantage, réfection des charpentes et de la totalité de la toiture, changement des fenêtres et des menuiseries des 2 imposantes vérandas. Les gros travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2022.

Un partenariat avec l'association « Terres et Couleurs » a permis de redonner son charme d'époque à la bâtisse : 50 bénévoles sont en effet venus - en octobre dernier - au chevet de cette dernière pour repeindre, avec des pigments naturels d'ocre, toutes les boiseries extérieures ; à savoir, les colombages, les volets et les poutres.



Nous avons tant donné : en investissement financier comme personnel, c'est un projet tellement chronophage, mais au final il nous a fait grandir et évoluer... Nous avons fait tant de rencontres, nous avons enrichi nos rêves, nos enfants ont compris que le monde avance et que, sans effort, rien ne change.



Venez nous rendre visite, nous trouverons toujours un moment pour discuter et échanger avec vous... Une fontaine alimentée avec l'eau de notre source coule dans notre "Brunne", vous y trouverez aussi des boissons fraîches en été.

On nous prend souvent pour de doux rêveurs, des fous... Peut-être que oui, mais aujourd'hui je me plais à dire que la seule et véritable folie aurait été de ne rien faire et de laisser mourir cette maison.

Vincent



Attaqué à la racine - Enquête sur les derniers jours de Van Gogh - Edition Arthenon



C'est durant sa période de confinement dans sa résidence au lieu-dit « Schneematt » que Wouter VAN DER VEEN a fait une découverte vertigineuse en comparant d'anciennes cartes postales des années 1900 avec la toile du célèbre peintre Vincent VAN GOGH : la localisation exacte où son dernier tableau « Racines » a été peint !

Ce livre, écrit en quelques semaines, a pour objectif de « partager cette découverte avec toutes celles et ceux qui y seront sensibles ». Il est donc désormais possible de se rendre sur le site où Vincent Van Gogh a passé sa dernière journée, dans la commune d'Auvers-sur-Oise, à 150m de l'Auberge Ravoux où il logeait .



Nb: le livre est disponible gratuitement au format pdf sur www.arthenon.com



Intervention des sapeurs-pompiers de Dabo lors de l'incendie du chalet de la Stampf (photomontage d'après une vidéo de Florian Spagnolo)



Avancements de grade lors des cérémonies du 13 juillet : Audrey FREYERMUTH (de 1^{ère} classe au grade de Caporal), Florian SPAGNOLO (de Caporal-chef au grade de Sergent) et Steven DILLENSCHNEIDER (de 1^{ère} classe au grade de Caporal).



Remises de diplômes et grades à la Sainte BARBE (le 4 décembre) :

- Equipier SAP : Martin ZIMMERMANN, Michaël SCHNELL et Cédric FOGEL.
- Chef d'équipe : Audrey FREYERMUTH et Steven DILLENSCHNEIDER.
- Accompagnateur de proximité : Florian SPAGNOLO.

A cette occasion, Jean-Pierre FOGEL a reçu le grade de Sergent honoraire et Léonard FOGEL le grade d'Adjudant honoraire.

Nouvelle recrue



Souhaitons la bienvenue à Léa PETTER qui a intégrée le centre opérationnel des sapeurs pompiers de Dabo après 4 années passées à Sarrebourg au sein des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP).

Gendarmerie de Dabo : Brigade de montagne



Après les Gendarmes à Saint Tropez ... les Gendarmes à Dabo ! 😊

Renseignements et informations pratiques

Pour contacter les Brigades de Proximité, composer le 03.87.07.40.06 pour Dabo ou le 03.87.24.10.08 pour Phalsbourg :

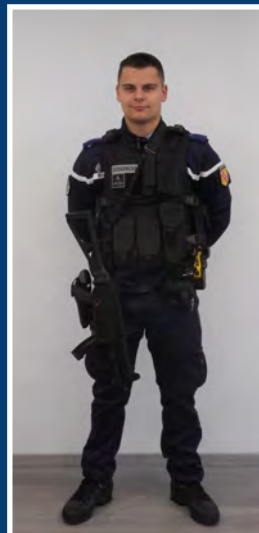
- Du lundi au samedi (hors jours fériés) : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et les jours fériés : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

En dehors de ces horaires et pour toute intervention urgente, composez le 17. Vous serez mis en relation avec le centre opérationnel de la gendarmerie à METZ. Votre interlocuteur engagera une patrouille pour gérer la situation.

3 nouveaux gendarmes à la Brigade de Proximité

Tout droit sortis de l'école de gendarmerie de MONTLUCON, ils sont affectés pour la 1^{ère} fois sur le terrain :

- Maxence FELIN, 19 ans et Gendarme Adjoint Volontaire, a été affecté le 6 octobre à Dabo. Il est Originaire de Denain dans le Nord (photographie de gauche).
- Antoine VANDENTORREN, 22 ans, a été affecté le 26 mai à Dabo. Il est originaire du Morbihan (à gauche sur la photo).
- Baptiste RETAULT, 25 ans, a été affecté le 12 juillet à Dabo. Auparavant réserviste à Poitiers, il est originaire du Poitevin et connaît la région pour avoir vécu durant 11 ans à Niderviller dans sa prime jeunesse (à droite sur la photo).



Changement de commandement à la brigade de Dabo

Après 11 années de commandement à Dabo, l'Adjudant-chef Jean-Philippe RAULT rejoint la brigade de Phalsbourg et l'Adjudante Christelle JUNGKER reprend le commandement de Dabo.



L'Amicale des donateurs de sang bénévoles
Tous ensemble, restons mobilisés !

Dates de collectes 2022 :

11 janvier, 24 mai, 26 juillet et 22 novembre

Espace Léon IX dans la Salle Helwige de 17h à 20h.

LE PÔLE DÉCHETS CONSTATE TROP D'ERREURS DE TRI !

En 2020, le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg enregistre **en moyenne 17% de refus de tri**, alors qu'auparavant il s'agissait d'environ 9% de refus !



Si l'extension des consignes de tri a permis une progression du recyclage, les erreurs de tri ont quasiment doublé ces derniers mois. Une part importante de ces refus concerne les emballages emboîtés et les nouveaux déchets liés à la crise sanitaire, qui sont des déchets infectieux (masques). Les refus de tri génèrent des surcoûts, mais aussi des risques non négligeables pour la santé des agents de tri (déchets infectieux).

En effet, les emballages déposés dans votre bac de tri sont acheminés au centre de tri de Dieulouard, où ils sont triés pour partie à la main. Les refus de tri (les déchets qui auraient dû être déposés dans votre poubelle d'ordures ménagères ou en déchèteries) sont ensuite réacheminés à la cimenterie de Héming, où ils sont incinérés.

**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

**L'APPLI
GUIDE DU TRI**



**POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
LES MASQUES, GANTS, MOUCHOIRS
C'EST DANS
LA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES.**



ON GAGNE TOUS A MIEUX TRIER !

**POUR QUE VOS EMBALLAGES
SOIENT RECYCLÉS,
C'EST EN VRAC, SANS SAC,
NON EMBOÎTÉS
EN SÉPARANT BIEN LES MATIÈRES.**

PAS RECYCLABLE



EMBOÎTÉS

RECYCLABLE



EN VRAC

PAS RECYCLABLE



DANS UN SAC



ON GAGNE TOUS
A MIEUX TRIER !

Le service Pôle déchets du PETR du Pays de Sarrebourg vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année !

PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.PAYS-SARREBOURG.FR



Pour égayer vos fêtes de fin d'année, beaucoup de petits lutins, et quelques grands aussi, fabriquent des décorations et les essaient dans les quatre villages de la commune pour le plus grand plaisir de nos yeux émerveillés !

Qu'ils en soient tous ici remerciés !

